

ECHOPLAINAIS

Actualité / Infos / Agenda Le magazine de votre commune

La Plaine
sur mer

N° 153

Mars-Avril 2021



P.4 / P.5 / P.6/ P.7

DOSSIER PROJETS PRIORITAIRES

- LES DÉPLACEMENTS DOUX
- LE RESTAURANT SCOLAIRE / OÙ EN EST-ON?
- ÉTUDE DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG
ET ZOOM SUR LE FUTUR PÔLE SANTÉ

p. **2-3**

ACTUALITÉ BUDGET

Le 26 janvier dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget prévisionnel de notre commune.

p. **6**

VIE MUNICIPALE AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

La démarche participative du public sera au coeur de l'élaboration du projet.

p. **11**

MÉDIATHÈQUE VENTE DE LIVRES À 1€

Les 5 et 6 mars la médiathèque organise une vente des livres et dvd retirés des rayonnages.



Denis DUGABELLE,
Adjoint délégué aux finances, au développement économique, aux réseaux et aux bâtiments communaux.

Le 26 janvier dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget prévisionnel de notre commune.

Par cet acte, les élus ont autorisé l'engagement des dépenses et la perception des recettes pour l'année 2021.

Au préalable, ces derniers ont reçu une initiation à la comptabilité publique et au cycle de gestion communale. Cette formation a permis d'entretenir un dialogue exigeant entre élus et responsables des services communaux afin de cibler des dépenses et des recettes satisfaisant à nos ambitions pour la commune et aux principes d'une gestion saine à court et long terme.

Acte fort de la vie municipale, le budget permet de financer les dépenses de fonctionnement inhérentes aux services communaux telles que la voirie, la médiathèque, l'urbanisme, la police municipale, la restauration scolaire, l'état civil ou l'animation culturelle. Le montant s'élève à 4.913 millions d'euros.

Il permet également d'engager les investissements nécessaires au maintien à un bon niveau du patrimoine communal. En 2021, ils

porteront essentiellement sur l'évolution du Plan Local d'Urbanisme, l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques, des travaux d'éclairage public, l'aménagement de la voirie ou encore le remplacement des portes de l'Espace Sports et Loisirs.

Certains investissements seront réalisés sur plusieurs années à l'image de ceux dédiés :

- au renouvellement du restaurant scolaire,
- au développement des déplacements doux, du mobilier pour les vélos et des aires de pique-nique,
- à la création d'un marché du terroir,
- à l'aménagement du littoral pour la défense de la côte.

Le montant total des investissements s'élève à 1.148 million d'euros. Ces dépenses sont financées pour l'essentiel par les produits de la fiscalité locale à raison de 70% et les dotations et participations de l'Etat pour 25% qui resteront stables en 2021.

Soyez assurés que vos élus continueront à s'inscrire dans un dispositif de gestion maîtrisé et réaliste.

➔ BUDGET 2021

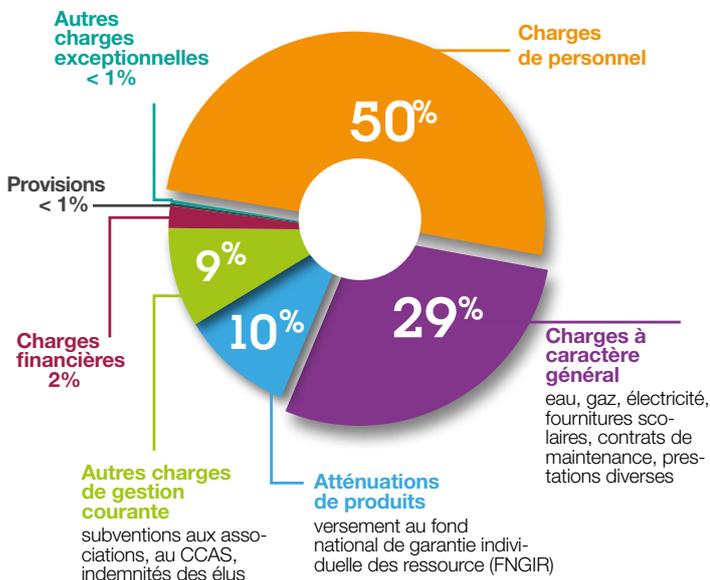
6 MILLIONS D'EUROS ET DES INVESTISSEMENTS AUTOFINANÇÉS

Un budget communal stable, sans hausse de la fiscalité communale et sans recours à l'emprunt. En 2021, le budget général de la commune s'élève à 6 millions d'euros. 80% des dépenses sont consacrées au fonctionnement.

➔ DÉPENSES de fonctionnement / la Plaine-Sur-Mer 4,913 Millions €

Pour le fonctionnement courant, les dépenses de la commune sont stables sur plusieurs exercices, ce qui signifie qu'elles sont maîtrisées, malgré l'augmentation régulière des prix et les dépenses nouvelles liées notamment à la crise sanitaire. Comme pour toutes les communes, les charges de personnel représentent la principale dépense budgétaire mais celles-ci sont globalement inférieures à celles de communes littorales comparables.

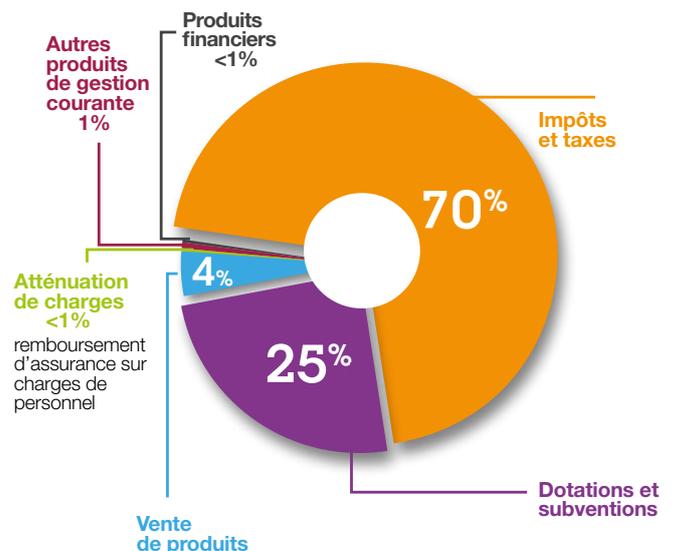
DÉPENSES RÉELLES



➔ RECETTES de fonctionnement / la Plaine-Sur-Mer 4,913 Millions €

Les recettes, quant à elles, proviennent majoritairement des taxes locales, pour 70 %, mais également des dotations de l'Etat (25%).

RECETTES RÉELLES



LE DYNAMISME DE LA COMMUNE LUI PERMET DE DÉGAGER DES FINANCEMENTS POUR SES ÉQUIPEMENTS, SANS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION.

→ INVESTISSEMENTS AUTOFINANÇÉS POUR 2021

Equipements, programmes de travaux sur les bâtiments ou sur la voirie, etc, côté investissements, de nombreux projets sont prévus cette année. Ces investissements sont autofinancés par la collectivité, sans recours à l'emprunt.

24 000 €



Plan Local d'Urbanisme

163 000 €



Travaux sur les bâtiments

78 000 €



Effacements de réseaux à la Tara

94 000 €



Etudes nécessaires à la mise en place des projets
étude centre-bourg (25 000 €)
étude déplacements doux (60 000 €)
étude marché du terroir (9 000 €)

105 000 €



Travaux de voirie

6 000 €



Mobilier pour aire de pique-nique de la Vallée

2 000 €



Acquisition d'un défibrillateur pour l'église et le projet de formation à l'utilisation de ces matériels

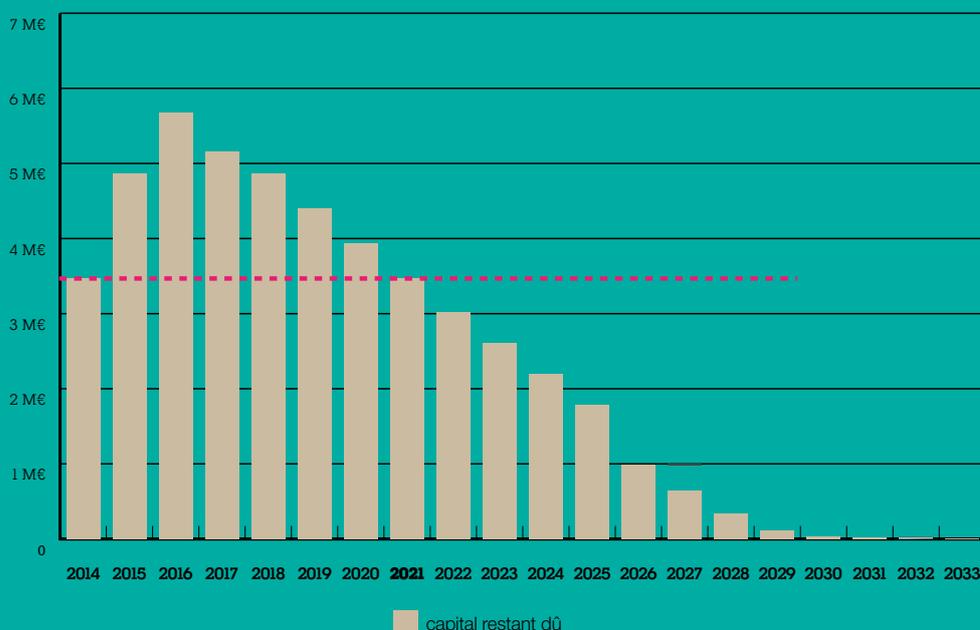
5 000 €



Mobilier pour vélos sur toutes les aires de pique-nique

→ LA DETTE

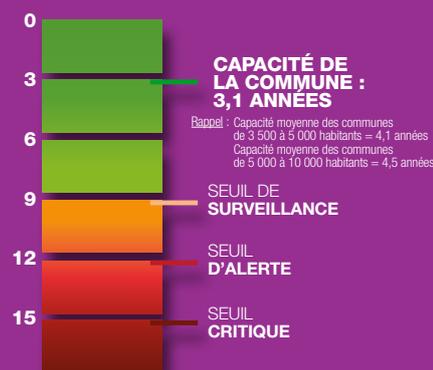
La dette de la commune se situe au même niveau qu'en 2014 (avec un capital restant dû de 3,4 M€). Sans emprunt nouveau, elle serait remboursée en 2033.



UNE SITUATION SAINNE QUI PERMET D'ENVISAGER SEREINEMENT LA MISE EN PLACE DE NOS ENGAGEMENTS PRÉSENTÉS LORS DE LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

→ ANALYSE DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière entre l'épargne nette et la dette, la première finançant la seconde. Exprimé en nombre d'années, il mesure la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.



La capacité de désendettement de la commune est bonne avec une capacité de remboursement total de sa dette en 3 ans alors que les communes de la même taille se situent à plus de 4 ans.



➔ NOS PROJETS PRIORITAIRES

3 GRANDS PROJETS :

- ① Les déplacements doux
- ② Le restaurant scolaire : où en est-on?
- ③ Aménagement du centre-bourg et zoom sur le futur Pôle Santé

1 LES DÉPLACEMENTS DOUX

➔ EN ROUTE VERS DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES CYCLABLES ET PIÉTONS !

Les enjeux environnementaux, la géographie plane de la commune, le développement du vélo à assistance électrique, etc : tout converge pour travailler sur l'amélioration du réseau cyclable et piéton, afin qu'habitants et estivants puissent se déplacer entre les pôles d'intérêts de la commune, grâce à des itinéraires sécurisés et agréables.

➔ UNE ÉTUDE GLOBALE LANCÉE EN 2021

Pour déterminer les itinéraires à aménager, mais aussi pour établir un document cadre d'aménagement et de gestion de la trame viaire, une étude globale des déplacements doux va être menée courant 2021, pour une durée de 12 mois. Une consultation pour retenir un prestataire vient d'être lancée. Elle se déroulera en 3 étapes :

- Identifier les pôles d'attractivité qui génèrent les déplacements,
- Définir un réseau d'itinéraires doux permettant le déplacement entre les pôles de la commune, puis établir un état des lieux exhaustif de la trame viaire existante pour ces itinéraires : état du revêtement, praticabilité des chemins, pluralité d'usages, intensité du trafic, niveau d'insécurité pour les piétons et cycles, etc.
- Proposer des schémas directeurs et un plan stratégique d'actions. Identifier les priorités, évaluer les coûts d'aménagement et repérer les dispositifs de subventionnement possibles.



YVAN LETOURNEAU,
Adjoint délégué à la voirie et à la circulation douce

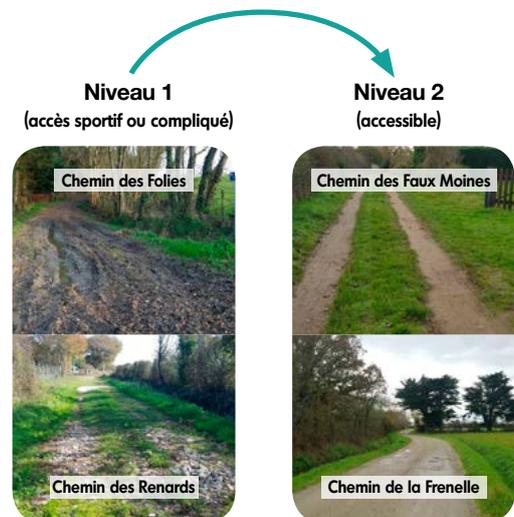
« Le développement des déplacements doux est l'un des objectifs premiers de l'équipe municipale. Il s'agit donc désormais d'intégrer cette ambition lors de toute intervention sur la trame viaire (rues, voies, chemins, sentiers...), avec pour préoccupation systématique la sécurisation des déplacements doux. Favoriser l'utilisation du vélo pour les déplacements du quotidien est l'une des cibles prioritaires, notamment pour aller au travail ou se rendre sur son lieu de formation. »

➔ PARLONS ENSEMBLE VÉLO ET MARCHÉ À PIED !

Ce projet ne peut se faire sans vous, usagers du quotidien ! C'est pourquoi cette étude des déplacements se veut participative, en intégrant les plainaises et plainais au cœur des réflexions. Que vous soyez utilisateurs ou non des modes doux, votre regard sur la façon de se déplacer sur la commune nous intéresse. Des temps d'échanges, sous diverses formes, vous seront proposés tout prochainement : ateliers en salle, cycl'ateliers (diagnostic en roulant), animations festives, etc. Guettez dans les prochains numéros de l'Echo Plainais les rendez-vous qui vous seront proposés tout au long de l'étude.

➔ AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES CHEMINS

Dès 2021, un travail d'entretien des chemins ruraux les plus fréquentés par les vélos et les piétons va être mené afin de les rendre confortables et accessibles tout au long de l'année (du niveau 1 vers le niveau 2).



2

LE RESTAURANT SCOLAIRE : OÙ EN EST-ON ?

L'AMBITION POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE EST DOUBLE :

- 1/ Améliorer la qualité d'accueil des enfants avec un nouvel équipement adapté et fonctionnel
- 2/ Poursuivre les efforts sur la qualité nutritive des repas servis : davantage de produits biologiques, issus de circuits courts et des menus cuisinés sur place

2/ QUALITÉ NUTRITIVE

➤ LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR), représentant 38 communes, a été lauréat en juillet 2018 de l'appel à projet régional « *Elaboration d'un Projet Alimentaire Territorial* ». Fort d'une subvention de 42 000€ ce Projet Alimentaire Territorial (PAT) est en train d'être mis en place dans le Pays de Retz.

Ce plan vise notamment à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires, en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Il se traduit par un programme d'actions concertées en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité dans le Pays de Retz. Il doit ainsi permettre aux habitants de se nourrir avec des aliments produits, transformés, distribués à proximité et de manière durable.

➤ UNE PROGRESSION DU BIO DÉJÀ ENGAGÉE

Comme évoqué dans l'Echo Plainais de novembre-décembre, au restaurant scolaire, l'achat de produits biologiques se fait principalement en fruits et légumes ainsi qu'en produits laitiers (yaourts, fromages blancs). Depuis septembre 2020, la part totale de produits biologiques servis représente 33 %, avec 62 % des fruits et légumes.

➤ RESTAURANT SCOLAIRE – PÉRISCOLAIRE/ ALSH : INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR COMMUN

Un composteur, fabriqué par les services techniques municipaux, a été mis en place dans la cour du périscolaire/ALSH. Cette installation répond au projet éducatif mené visant à valoriser les déchets des goûters. La restauration scolaire s'est naturellement associée à ce projet permettant la limitation des déchets en fin de service. Les enfants pourront désormais alimenter eux-mêmes ce composteur !



© Ben KEROKX

1/ QUALITÉ D'ACCUEIL

L'analyse des solutions possibles pour construire un nouvel équipement est en cours et doit aboutir tout prochainement sur un programme de construction détaillé et opérationnel. Des visites, par les élus membres du comité de pilotage en charge du projet, ont été organisées dans des restaurants récents, déjà engagés dans le bio ou illustrant l'intégration des principes du développement durable : La Chevrolière, Saint Colmban, Saint Jean de Boiseau, Chéméré.

➤ VERS DES CIRCUITS COURTS

La commune a confié une étude au GAB 44 (Groupement des Agriculteurs Bio 44) afin de développer, au restaurant scolaire, l'approvisionnement en circuits courts auprès de fournisseurs locaux proposant des produits de qualité. Il s'agit de travailler sur la transition entre l'approvisionnement actuel vers un approvisionnement biologique et local :

- en identifiant les produits à privilégier
- en proposant un « sourcing » auprès des fournisseurs potentiels (identification de producteurs et groupements de producteurs)

Le GAB 44 doit également, dans le cadre de cette étude, apporter des conseils à la collectivité sur la mise en place d'actions complémentaires permettant de maîtriser le coût de la matière première (ex : gaspillage alimentaire...). Cette étude est financée à plus de 70 % par le Département de Loire-Atlantique.

➤ UN NOUVEAU CHEF DE CUISINE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Dans la poursuite des avancées en cours (mise en place de la loi Egalim, renforcement du bio au restaurant scolaire...) et pour remplacer un agent de cuisine récemment parti en retraite, la commune a officialisé le recrutement d'Alexandre BESLE qui occupera le poste de chef de cuisine, à partir de début avril. Fort d'une solide expérience de la restauration collective et maîtrisant notamment la pâtisserie, il lui tient à cœur de valoriser le « fait maison » au sein de la restauration scolaire. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Michèle NORMANDIN, bénévole au sein de l'association Hironnelle nous parle de l'intérêt d'un composteur :

« Le compostage, outre le fait que c'est un geste civique réduisant la part de déchets ménagers, c'est RENDRE À LA TERRE par un recyclage immédiat. Par la dégradation des déchets organiques, on améliore la fertilité des sols, on les régénère, on les rend vivants. Le compost est un allié précieux pour les jardiniers, il nourrit les plantes, les rend plus saines et plus résistantes aux maladies. »

3

ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

➔ POUR LES 20 À 30 PROCHAINES ANNÉES

**PENSER UN ESPACE PUBLIC
VECTEUR DE SOLIDARITÉ, DE
RENCONTRE ET D'ÉCHANGES
ENTRE LES CITOYENS**

Dans la continuité de l'étude menée en 2019 – 2020, l'étude d'aménagement opérationnel a pour objectif de permettre le développement du centre-bourg vers le nord (foncier disponible), sans compromettre toutefois le dynamisme de la partie sud. Il sera question de redimensionner le bourg à l'échelle de la commune en programmant une extension urbaine dense, équilibrée et qualitative, favorisant la mixité des activités dans un cadre paysager intégrant les déplacements doux.

**POUR
INFO**

LA DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE DU PUBLIC AU CŒUR DE L'ÉLABORATION DU PROJET

L'équipe municipale souhaite impliquer la population plainaise de façon active, dans les différentes étapes de l'étude. Ainsi, les commerçants, acteurs économiques, associations et résidents participeront pleinement aux réflexions pour l'élaboration du plan guide d'aménagement du centre-bourg.

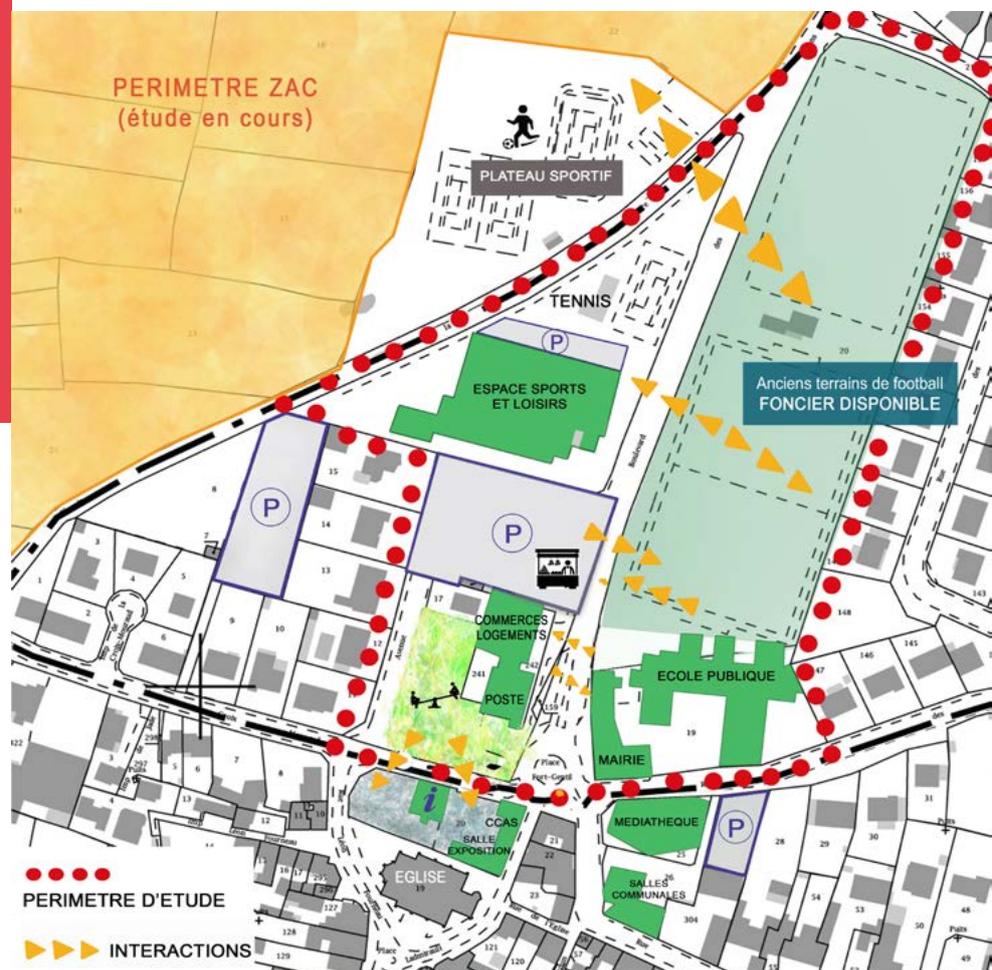
Vous aussi,
partagez vos idées !

UN PHASAGE DES OPÉRATIONS, AVEC COMME PRIORITÉ LE PÔLE SANTÉ ET LA PLACE DE CONVIVIALITÉ

Les réflexions issues de l'étude menée en interne à partir de ce début d'année pour la création du futur Pôle santé seront intégrées au plan guide d'aménagement. Doter le centre-bourg d'un espace de convivialité identifié dédié aux activités récréatives, économiques, d'animations pérennes ou éphémères, est également l'une des priorités de l'étude.

L'étude devra proposer des hypothèses d'aménagement en tenant compte des objectifs et des besoins identifiés par la population et les élus, pour le développement du centre-bourg à court et moyen terme :

- Implantation des équipements et des différents services (Pôle santé, commerces, services, logements, parcours sportif libre...)
- Composition de la place de convivialité, de son fonctionnement et ses connections avec les espaces existants ou à créer
- Traitement de l'espace public : place du végétal, mobilités (partage des espaces automobiles, cycles et piétons, gabarits de voiries) et la répartition de l'offre de stationnement



Zoom sur le futur Pôle Santé

Le rachat du cabinet médical de la Piraudière en juillet 2020 par la commune était une première étape pour conserver l'offre de soins sur la commune. Toutefois, les locaux, devenus inadaptés, ne constituent pas une solution d'avenir permettant un regroupement plus important de professionnels de santé, en un même lieu. Un comité de pilotage a été constitué pour réfléchir à la mise en œuvre du projet à court terme, implanté au plus près des services proches du centre-bourg. Bientôt, ce comité de pilotage s'ouvrira aux professionnels de santé intéressés par le projet.



Danièle VINCENT,

1^{ère} adjointe, en charge du projet de Pôle Santé

« L'une des préoccupations de la municipalité est de fournir à nos concitoyens une offre de santé de proximité, où la prise en charge globale de l'individu constitue le fil conducteur du projet. Médecins, infirmiers, professions paramédicales et pharmacie sont indispensables sur un territoire comme le nôtre, en raison de sa démographie grandissante, mais aussi de son histoire rurale. »



➔ 3 AXES DE TRAVAIL SE DÉGAGENT DES PREMIERS TRAVAUX DU COMITÉ DE PILOTAGE

1/ RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX

Sur la base de l'étude de l'ARS (Agence régionale de la Santé) qui démontre l'évolution des aspirations des jeunes professionnels, il s'agit de comprendre si la commune répond ou non aux besoins des professionnels, en identifiant ce qui manque pour être attractif, tout en mettant en avant ce que le territoire peut proposer aux praticiens.

2/ QUESTIONNER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE LA COMMUNE

Connaître le positionnement de nos professionnels de santé est incontournable afin de tenir compte de la réalité du terrain. C'est pourquoi le comité de pilotage va à la rencontre de chacun d'entre eux, afin de recueillir leurs besoins et ainsi établir la liste des fonctionnalités attendues pour le futur pôle médical : l'objectif est de concevoir un espace de santé varié et fonctionnel, répondant aux besoins des professionnels. Par ailleurs, ces rencontres créent le lien avec la municipalité, et participent à fédérer l'ensemble du corps médical et paramédical autour du projet.

3/ VISITER DES PÔLES SANTÉ EXISTANTS ET RÉCENTS ET IDENTIFIER DES STRUCTURES ENVISAGEABLES

Des visites sont programmées pour constater ce qui existe sur d'autres territoires, quelles démarches ont été entreprises, quels partenaires peuvent être sollicités. Différentes structures sont envisageables selon les partenaires mobilisés : il s'agira de retenir la plus adaptée au contexte de la commune.



Questionner les professionnels de santé

Danièle VINCENT (à gauche) est venue à la rencontre d'Anne-Sophie GUILBERT, orthophoniste (à droite), pour connaître son positionnement quant au futur Pôle Santé. Cette enquête va être menée auprès de tous les praticiens.



ENVIRONNEMENT

LA PLAINE SUR MER, LAURÉATE DU COUP DE CŒUR « DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES »

Le 7 janvier dernier, la commune s'est vu remettre le Coup de Cœur « Démarches environnementales », au concours départemental Fleurs et Paysages. Ce prix fait suite à une visite de la commune par un comité départemental en septembre dernier, pilotée par Mathilde COUTURIER, adjointe déléguée à la transition écologique et par les agents des Espaces verts et de la Propreté urbaine.

La Plaine sur Mer, avec une forte implication dans cette démarche, a été distinguée, entre autres, pour « ses aménagements qualitatifs des rues, une bonne gestion du patrimoine arboré, avec l'accompagnement de l'Office National des Forêts, un réaménagement qualitatif de l'aire de Mouton avec un travail créatif, le remplacement progressif sur la commune des plantations hors sol par des vivaces, l'instauration du Zéro phyto depuis 2016, un travail engagé sur les liaisons douces, une valorisation entière des déchets verts (broyage, compostage, paillage...) et des projets en cohésion entre agents et élus. »

DE DÉTENTE ET PIQUE-NIQUE À LA VALLÉE

A partir d'avril, il sera possible de profiter du réaménagement de l'espace naturel de la Vallée. Les peupliers existants sur le site arrivant en fin de vie, des arbres aux essences plus appropriées ont été retenus pour les remplacer : 10 chênes, 6 frênes, 5 tilleuls et 10 pins noirs. En complément, des Osiers, Troènes, Cornus et Viornes, plus propices aux zones humides, ont été plantés près de la berge du ruisseau. L'idée étant de varier les espèces et les strates végétales (herbacées, buissonnantes, arbustives) ainsi que de proposer une diversité paysagère. Les utilisateurs du site trouveront à leur disposition 5 bornes à vélos et 60 places assises (6 tables de 6 et 2 tables de 12) réparties le long des cheminements, des escaliers et pontons en bois. Avis aux gourmands : une centaine de fruitiers (noyers, noisetiers, mûriers) sont à découvrir sur place ! Ce réaménagement a ainsi pris en compte la biodiversité et les multiples usages possibles du lieu : pique-nique, détente, récolte de fruits... À noter que les interventions ont été réalisées en interne (ex : le paillage a été élaboré à partir de bois récupéré sur le site du ruisseau) ou via des entreprises locales.



RÉSEAUX

LE BOULEVARD DE LA TARA : POURSUITE DES EFFACEMENTS DE RÉSEAUX

La commune a inscrit au budget 2021 sa participation aux travaux d'effacement de réseaux sur le boulevard de la Tara pour les phases 1 et 2 de l'opération. La maîtrise d'ouvrage est assurée par



le SYDELA, Syndicat Départemental d'Énergie de la Loire-Atlantique. Les riverains concernés seront informés du démarrage des travaux le moment venu. La phase 3 sera inscrite au budget 2022.

VOIRIE

REPORT DES TRAVAUX DU CARREFOUR DES GAUTRIES

Suite à différents retards, notamment dûs aux conditions météorologiques, le démarrage des travaux d'aménagement de l'intersection formée par la route de la Prée et de la rue des Gautries est reporté. Initialement prévus en février, ils devraient être réalisés courant mars.

ASSOCIATIONS

TRANSFERT DE L'ATELIER DES ASSOCIATIONS VERS L'ORMELETTE

Le site de l'Ormelette, acquis en 2014 par la commune, et représentant un investissement conséquent, est actuellement sous-occupé. Afin de ne pas conserver plusieurs sites « double emploi » pesant sur les charges de fonctionnement, mais aussi pour regrouper les activités associatives en un même lieu, le transfert de l'atelier des associations, situé au n°7 rue de Préfaïlles dans le centre-bourg, est envisagé sur le Pôle associatif de l'Ormelette. La proximité permettra ainsi aux membres associatifs de se rencontrer ou de mieux se connaître, d'imaginer des actions communes, de se prêter du matériel, etc. Il s'agit également d'améliorer le service rendu aux associations qui disposeront de davantage d'espace de stockage, pourront se stationner plus facilement, et auront la possibilité de se réunir dans les nombreuses salles d'activités du pôle de l'Ormelette.

Une partie des bâtiments encore inoccupée va être valorisée et mise à disposition des associations pour le bon fonctionnement de leurs activités.

Avant de concrétiser ce transfert de l'Atelier des associations à l'Ormelette, la commune a réuni les associations concernées pour échanger autour du projet.

Cette opération permettra de libérer du foncier dans le centre-bourg : situé proche des services existants, celui-ci sera cédé à l'office notarial qui s'est installé provisoirement dans la maison des Lakas (local communal loué depuis 2018). La construction d'un bâtiment neuf sur ce secteur va dans le sens d'une valorisation du paysage urbain de l'entrée de bourg, rue de Préfaïlles. Il s'agit également de pérenniser sur la commune les services proposés par l'office notarial.



© Anne-Laure PASCO

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

RETOUR SUR L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2020-2021

Le 15 janvier dernier, s'est déroulée l'installation du Conseil Municipal des Enfants élus le 2 novembre 2020 parmi vingt candidats. Quelque



peu compliquée par la crise sanitaire, la cérémonie a finalement eu lieu un peu plus tard que d'ordinaire, dans le respect des mesures sanitaires, en présence des parents et des élus référents. Madame la Maire a commencé par féliciter les enfants, précisant que «l'amélioration de la vie de notre commune se fera grâce à la contribution des enfants avec les adultes». Après lecture et signature de la Charte du CME, les 11 enfants élus présents (un absent) ont pu énoncer leurs projets respectifs. De grands thèmes communs à tous se dégagent : l'aide à la personne, l'animation de la commune, l'aménagement du jardin des Lakas et du skate-park, et l'écologie.

Le Conseil Municipal des Enfants permet de donner la parole aux enfants, chacun peut y exprimer ses idées, et les proposer aux adultes. Place aux réflexions désormais ! Les jeunes élus auront, au cours de l'année, des temps d'échanges pour y travailler, peut être en visio-conférence le temps que la situation leur permette de nouveau de se rencontrer et d'échanger tous ensemble.

Une première réunion s'est déroulée en amont de l'installation du CME ce 15 janvier, lors de laquelle les enfants ont appris à se connaître au travers d'un jeu de questions-réponses : Pourquoi as-tu souhaité être conseiller municipal ? Quelle question aimerais-tu poser à Madame la Maire ? Qu'est-ce que tu aimes bien et aimes moins à La Plaine-sur-Mer ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

CHRONIQUE TOPONYMIQUE
PROPOSÉE PAR DENIS DUGABELLE

Les lieux ont une histoire... et une géographie. Certains noms de lieux racontent une spécificité qui se perd parfois au fil du temps, et comme mieux connaître un territoire c'est aussi mieux l'habiter, retrouvez ici une petite curiosité à propos de votre commune !

LA TARA

Pour beaucoup, la Tara évoque la terre. Or, la racine « tar » fait référence à un cours d'eau à l'image de la Tarène, affluent de l'Arroux en Saône et Loire, du Thar fleuve du département de la Manche, du Tarn plus connu, ou de la Tharonne, affluent du Beuvron dans le Loir et Cher. La racine «tar» a des origines préceltiques. La carte de Cassini dont la création remonte à Louis XIV, montre que le ruisseau de la Tabardière se dénommait le Taron. D'ailleurs, aujourd'hui, il reste dans la toponymie locale le pont de Tharon pour traverser ce ruisseau. Donc, Tharon-Plage se trouve sur la rive droite du ruisseau et la Tara sur la rive gauche !



CCAS

UN DÉPISTAGE AUDITIF MENÉ PAR MUTUALIA ET AUDIKA LE 1^{ER} FÉVRIER DERNIER

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec la commune, Mutualia Grand Ouest s'est également engagée à promouvoir la prévention en Santé. Ainsi, le 1er février, elle a proposé un dépistage auditif, en partenariat avec Audika. Ce sont 16 personnes qui se sont inscrites auprès du CCAS afin d'évaluer leur audition. Devant l'importance de la demande d'inscription, une autre séance a eu lieu le 24 février, sur l'initiative de la commission Vie sociale, en partenariat avec Optical Center, de Pornic où également 16 personnes ont été reçues.



« NE JAMAIS BAISSER LA TÊTE, IL Y A TOUJOURS DE L'ESPOIR »

Le CCAS, en lien avec des associations caritatives, a apporté son soutien à une personne isolée dont l'habitation a été reprise par le propriétaire, suite à une mise en vente.

Depuis plus de 2 ans, et malgré une recherche active d'un logement dans le parc privé et dans le parc social, cette personne s'est rapprochée du CCAS, où elle a trouvé écoute et réconfort. Une demande de contingent préfectoral a été sollicitée pour prioriser la demande mais aucune solution n'a pu lui être proposée. Une demande de logement d'urgence a été sollicitée et obtenue le 4 janvier 2021 auprès de l'association TRAJET. Cette personne isolée, étant au RSA ne pouvait faire appel à un service de déménagement.

Afin de la soutenir dans ses démarches, le CCAS a donc fait appel aux associations caritatives du secteur. Un appel entendu, puisque des bénévoles issus de ces associations se sont mobilisés, à titre personnel, en apportant leur aide à ce déménagement, dans le respect des gestes barrières, le jeudi 28 janvier 2021. Ne pouvant pas installer l'ensemble des meubles dans le logement d'urgence, un particulier a donné son accord pour entreposer le reste de ses biens dans un garage.

Nous tenons à mettre en valeur ce bel élan de solidarité qui a permis à cette personne de quitter ce logement qu'elle occupait depuis plus de 20 ans, avec plus de sérénité. Un sincère MERCI à tous.



→ INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes garçons et jeunes filles domiciliés sur la commune, nés en mars et avril 2005 sont priés de bien vouloir se présenter en mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin de se faire recenser.

OUVERTURE DE LA MAIRIE LES SAMEDIS MATINS

Les 13 et 27 mars, les 10 et 24 avril

COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS



La collecte annuelle des encombrants ménagers en porte à porte aura lieu courant avril 2021.

Cette collecte est organisée une seule fois par an **sur inscription avant le 31 mars de l'année en cours** auprès du Service Environnement de la

Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz au 02 51 74 28 10, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Les personnes intéressées devront spécifier le nombre et la nature du matériel à **collecter avec un maximum de 5 éléments par foyer**. Ils seront ensuite informés de la date exacte de collecte. Seuls les usagers inscrits bénéficient d'un ramassage. Ces déchets doivent être facilement soulevés par deux personnes. Les particuliers inscrits déposeront leurs encombrants la veille du jour de ramassage indiqué par téléphone. Les encombrants devront être placés à l'emplacement habituel de ramassage du bac à ordures ménagères.

En dehors de cette collecte spécifique, tous ces déchets peuvent être déposés sur l'ensemble des déchèteries du territoire ou dirigés vers les ressur-

ceries / recycleries du territoire.

Sont considérés comme encombrants ménagers : fauteuils, canapés, sommiers, bureaux... mobilier en général et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques : télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières... Certains encombrants ne sont pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus.

ELECTIONS

La commission de contrôle, chargée de la régularité de la liste électorale, se tiendra le lundi 8 mars 2021 à 15 h, en mairie, salle des Ajoncs.

MARS BLEU : DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le cancer colorectal est le second cancer le plus meurtrier en France. Or, détecté tôt, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Plus d'infos sur www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

Partager une passion, revêtir l'uniforme, porter secours, rejoindre une équipe solidaire... Il y a toujours une bonne raison de devenir sapeur-pompier volontaire !

Vous avez plus de 18 ans, vous êtes salarié, chef d'entreprise, femme au foyer, étudiant, alors pourquoi pas vous ? Vous habitez loin d'un centre de secours ? Cela n'est pas un souci. Vous serez soit affecté au centre de secours situé à moins de 6 minutes de votre domicile, soit au centre de secours de Pornic.

Pour cela, il suffit :



- d'être motivé(e) • d'avoir une bonne condition physique (tests d'endurance) ... mais sans pour autant être champion(ne) d'athlétisme ou d'haltérophilie!
- d'avoir du temps de libre pour fournir de la disponibilité
- de suivre une formation de 30 jours (échelonnée sur 1 à 3 ans) avant d'être opérationnel(le)
- d'avoir un casier judiciaire B2 vierge

Contactez le Centre d'incendie et de Secours de Pornic qui répondra à toutes vos interrogations : tel. 02.40.82.27.66 ou passez nous voir au 28, rue des Champs Francs à Pornic

→ ETAT CIVIL

Naissances

- **Lia VEREL**
le 7 novembre 2020, 7 rue du Capitaine Nicholl.
- **Auguste COMBEAU**
le 30 décembre 2020, 51 bis rue de la Guichardière

Décès

- **Daniel GUILLIÈRE**
le 9 juillet, 68 ans, 5 impasse des Alouettes
- **Jean JARNEAU**
le 26 décembre, 97 ans, 8 chemin de la Frenelle
- **Paul TOMASINI**
le 1er janvier, 89 ans, 4 allée de la Piraudière
- **Eliane RAPIN née MORILLON**
le 2 janvier, 88 ans, 4 allée de la Piraudière
- **Jean-Marc PERRAUD**
le 17 janvier, 56 ans, 9 rue du capitaine Némou

→ NOUVEAUX SUR LA COMMUNE !

ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

CHRISTELLE CROIX : PSYCHOLOGUE ET PSYCHOSOCIOLOGUE

Christelle CROIX, 53 ans, habite à la Plaine-sur-Mer depuis 16 ans et ouvre son cabinet sur la commune.

"Psychologue depuis 25 ans, je me suis spécialisée en psychosociologie et je vais à la rencontre de personnes, de groupes de professionnels pour animer des séances d'analyse de pratiques, de régulation de conflits, d'aide à la prise de recul. Ceci sur l'ensemble du territoire français, dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'enseignement, du maintien à domicile, de la protection de l'enfance et l'adolescence. Aujourd'hui j'ouvre un espace d'écoute et d'analyse à la Plaine sur Mer pour aider toute personne à se sentir mieux. Chaque demande est singulière et son analyse constitue le premier travail pour ensuite engager un suivi adapté. Mon approche est humaniste et globale. Mes outils de travail sont la parole, la rencontre, la recherche de compréhension avec les patients. Pour les patients mineurs, un dispositif d'accompagnement est construit sur-mesure, prenant en compte l'environnement dans lequel ils évoluent. Déposer ce qui pèse pour trouver ou retrouver du mouvement psychique est aujourd'hui particulièrement précieux."

Contact : 07 49 48 50 29 // Cabinet au 14 rue Pasteur



**VOUS ÊTES NOUVEAU SUR LA COMMUNE ET VOUS
SOUHAITEZ FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ACTIVITÉ ?**
CONTACTER al-pasco@laplainesurmer.fr

AGENDA

CET AGENDA EST SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS LIÉES AUX RESTRICTIONS SANITAIRES.

SAMEDI 10 AVRIL

10h/18h

PLANTES EN FÊTE, LA 21^{ÈME} ÉDITION

Après une édition 2020 annulée du fait de la crise sanitaire, nous espérons de tout cœur pouvoir vous retrouver lors de cet événement phare de la commune. Sous réserve de nouvelles informations sanitaires, Plantes en fête se déroulera le samedi 10 avril 2021, de 10h à 18h. Avec chaque année près de 4000 visiteurs, cette foire aux plantes est l'un des moments forts du printemps à la Plaine sur Mer. Installés dans le Jardin des Lakas, pépiniéristes et autres professionnels spécialistes du jardin, accueillent chaque année amateurs et passionnés de plantes, arbres et autres légumes anciens,...

Gratuit // Parkings à proximité

Plus d'informations sur le site internet de la commune.



VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 MARS

**➤ LA MÉDIATHÈQUE FAIT DE LA PLACE
SUR SES ÉTAGÈRES !**

Les 5 et 6 mars la médiathèque organise une vente des livres et dvd retirés des rayonnages. Les documents sont vendus 1€, profitez-en et repartez les bras chargés...



➤ DU NOUVEAU COTÉ MAGAZINES !

Cette année de nouveaux titres viennent compléter ou remplacer l'offre des magazines proposés à la lecture ou à l'emprunt. Les jeunes peuvent découvrir **L'éléphant Junior** une revue de culture générale pour les 9-13 ans ainsi que **Geek Junior**, premier magazine qui s'adresse directement aux ados pour les aider à mieux maîtriser leur vie numérique.

Du côté des adultes, **Géo Histoire** vient remplacer *Historia* tandis que **Marie Claire Idée** s'invite à la place de *Prima*. Enfin les adeptes du sport peuvent venir lire **L'équipe** chaque lundi pour les résultats du week-end. Pour rappel, la médiathèque propose plus d'une trentaine de titres de presse adulte, 2 journaux quotidiens et une dizaine de magazines pour la jeunesse.



➤ LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

“DE FIL EN AIGUILLES”

une initiation au tricot proposée par Lucette – de 10h30 à 11h30. Tout public à partir de 8 ans. Adultes acceptés.

🆓 Gratuit sur inscription.

Mercredi 3, 10 et 17 mars
Mercredi 7, 14 et 21 avril

“L'ATELIER DES PETITES MAINS”

Activités créatives autour du papier, carton, feutrine, crépon... pour les enfants de 6 à 10 ans, animées par Lucette de 15h30 à 17h.

🆓 Gratuit sur réservation.

Samedi 6 mars
Samedi 10 avril

NOS COUPS DE CŒUR

NATURE HUMAINE

Roman adulte / Flammarion
Serge JONCOUR

Dans ce grand roman de « la nature humaine », Serge Joncour orchestre presque trente ans d'histoire nationale où se répondent jusqu'au vertige les progrès, les luttes, la vie politique et les catastrophes successives qui ont jalonné la fin du XXe siècle, percutant de plein fouet une famille française. En offrant à notre monde contemporain la radiographie complexe de son enfance, il nous instruit magnifiquement sur notre humanité en péril. À moins que la nature ne vienne reprendre certains de ses droits...



KENT STATE

Bd adulte / Edition Ça et Là
Derf BACKDERF

Ils s'appelaient Allison Krause, Jeffrey Miller, Sandra Scheuer, William Knox Schroeder. Ils n'avaient pas 25 ans. Le 4 mai 1970, une manifestation à l'Université de Kent State (Ohio, Etats-Unis) dégénère et l'intervention des forces de l'ordre conduit à la mort de quatre étudiants. Treize autres personnes sont gravement blessées. Ces jeunes protestaient pacifiquement, comme ils le faisaient depuis des mois, contre la guerre au Viêt-Nam dans laquelle leur pays était impliqué. Le dessinateur américain Derf Backderf alors enfant, vivait à proximité de l'université. Ce fait divers l'a tellement marqué, qu'il a décidé de le raconter, et de le partager en BD. Un récit historique magistral et poignant.



L'APPEL DE LA FORÊT

DVD jeunesse à partir de 11 ans - Chris SANDERS
avec Harrison FORD et Omar SY

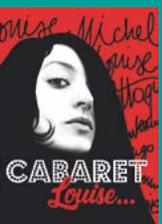
Alliant prises de vues réelles et animation, L'Appel de la forêt raconte l'histoire de Buck, un chien au grand cœur, dont la paisible vie domestique bascule lorsqu'il est brusquement arraché de sa maison en Californie. Il se retrouve alors enrôlé comme chien de traîneau dans les étendues sauvages du Yukon en Alaska, pendant la ruée vers l'or, dans les années 1890. Buck va devoir s'adapter et lutter pour survivre, jusqu'à finalement vivre l'aventure de sa vie et trouver sa véritable place dans le monde en devenant son propre maître. Une adaptation remarquable du roman de Jack London, tournée dans des paysages à couper le souffle.



CABARET LOUISE

DVD Théâtre adulte
De Régis VLACHOS, mis en scène par Marc PISTOLESI

C'est une histoire d'amour qui rejoint l'Histoire de la Commune de Paris de 1871. C'est rythmé, c'est historique... et c'est drôle ! C'est aussi un cabaret foutraque et colérique qui suit Louise Michel pendant la Commune de Paris, les trahisons de la République, un forgeron dénonçant Louis XVI, le retour de Johnny Hallyday, un Hugo poète et dragueur... Mais les comédien(ne)s ont des comptes à régler entre eux, une histoire n'est pas digérée, tout comme n'est pas digéré ce glorieux et tragique épisode de la Commune de Paris de 1871. De Louise Michel à Adolphe Thiers, de Louise Attaque à un amphigami délirant en 68, on apprend, c'est surprenant, jouissif et rebelle !





21^{ème}
Plantes
en **fête**

Jardin des Lakas

10
AVRIL
10h-18H

La Plaine sur Mer

POUR INFO

**CET ÉVÉNEMENT EST SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS
LIÉES AUX RESTRICTIONS SANITAIRES.**